MODE OPERATOIRE POUR TRAITEMENT TERMITE PAR PIEGE

Après avoir implanté les pièges tous les 2.5 M ou 3 M, il suffira d’assurer la surveillance tout les 2 mois : Cette implantation doit être effectuée sur la périmétrie de la maison ou du bâtiment.

 2 Mois après l’implantation on ouvre le piège par le bouchon supérieur (**avec un tournevis plat**), si les termites n’ont pas connecté le bois on referme le piège jusqu’à la prochaine surveillance, si les termites sont présents en nombre important et que le bois commence a être mangé, on extrait le bois, on le dépose dans un récipient permettant de récupérer les termites, on met en œuvre l’inhibiteur de chitine ( **soit un shatter soit du carton préalablement imprégné d’inhibiteur liquide cette méthode est expliqué dans l’objet sur le site**).

On récupère les termites, et on les remet dans le piège avant fermeture.

2 mois après on recommence cette manipulation, vérification de l’ensemble des pièges, remplacement des appâts si la consommation a été complète, soit avec un shatter ou une charge carton imprégnée de l’inhibiteur.

L’avantage de l’utilisation des charges carton « **procédure moins couteuse** ».

Si toutefois cette explication vous semble insuffisante nos services sont à votre disposition 7/7j.